

GALLUP 360-K

K-SALT Efficiency

Une formulation de dernière
génération, pour des
résultats uniques

HERBICIDE FOLIAIRE NON SELECTIF

- Glyphosate sous forme
« **K-SALT** » : Dernière
génération de glyphosate
pour une plus grande
rapidité d'action
- Adjuvantation maximisée
pour un spectre complet :
graminées, dicotylédones
et vivaces

USAGES HOMOLOGUÉS

CULTURE	CIBLE ET DOSE D'EMPLOI	NOMBRE MAX D'APPLICATIONS PAR AN	QUANTITÉ MAXIMALE ANNUELLE DE GLYPHOSATE	DÉLAI AVANT RÉCOLTE (EN JOURS)	ZNT AQUATIQUE	ZNT PLANTES NON CIBLES	CONDITIONS PARTICULIÈRES D'UTILISATION
GRANDES CULTURES							
Zones cultivées (intercultures, jachères et destruction de cultures)	3.0 L/ha	1	Max. 1080 g glyphosate /ha/an	-	5 mètres**	-	Ne pas appliquer en situation de labour effectué avant l'implantation de la culture, à l'exception des cas de cultures de printemps installées après un labour d'été ou début d'automne en sols hydromorphes.
	6.0 L/ha	1	Max. 2160 g glyphosate /ha/an	-	5 mètres**	5 mètres***	Uniquement dans le cadre d'une lutte réglementée
Destruction des couverts et repousses dans les cultures	3.0 L/ha	1	Max. 1080 g glyphosate /ha/an	-	5 mètres**	-	
CULTURES FRUITIERES : fruits à pépins, fruits à noyau, agrumes, olivier, fruits à coque (cultures installées)							
Cultures fruitières installées	2.5 L/ha	1	Max. 900 g glyphosate /ha/an	Olives : 7 jours	5 mètres**	5 mètres***	Ne pas appliquer entre les rangs, ne pas appliquer sur plus de 40% de la surface de la parcelle
				Fruits à noyau : 14 jours			
	6.0 L/ha	1	Max. 2160 g glyphosate /ha/an	Autres fruits : 21 jours			Uniquement en situation de terrain non mécanisable (verger en pente, en terrasses, sur buttes, sols très caillouteux/rocheux)
FORÊT (dégagement et avant plantation)							
Forêt (dégagement)	Graminées annuelles : 3.0 L/ha	1	Max. 1080 g glyphosate /ha/an	-	5 mètres**	-	Ne pas utiliser pour l'entretien des forêts, à l'exception de la période d'installation du peuplement (hauteur inférieure à 3 mètres)
	Dicotylédones annuelles, bisannuelles et vivaces : 6.0 L/ha	1	Max. 216 g glyphosate /ha/an	-	5 mètres**	5 mètres***	
	(par taches*)						
Forêt (désherbage avant plantation)	Graminées annuelles : 3.0 L/ha	1	2160 g glyphosate /ha/an	-	5 mètres**	5 mètres***	
	Dicotylédones annuelles, bisannuelles : 6.0 L/ha						
	Vivaces : 8 L/ha (par taches*)						
PEPINIERES ET PLANTATIONS PLEINE TERRE (arbres, arbustes, rosiers)							
Arbres et arbustes (pépinières pleine terre et plantations pleine terre)	Graminées annuelles : 3 L/ha	1	1800 g glyphosate /ha/an	-	5 mètres**	5 mètres***	
	Dicotylédones annuelles, bisannuelles : 5 L/ha						
	Vivaces : 8 L/ha (par taches*)						
Rosier (pleine terre)	Graminées annuelles : 3 L/ha	1	1800 g glyphosate /ha/an	-	5 mètres**	5 mètres***	
	Dicotylédones annuelles, bisannuelles : 5 L/ha						
	Vivaces : 8 L/ha (par taches*)						
USAGES NON AGRICOLES							
Zones non cultivées	Graminées annuelles : 3.0 L/ha	1	Max. 2160 g glyphosate /ha/an	-	5 mètres**	5 mètres***	
	Dicotylédones annuelles, bisannuelles et vivaces : 6.0 L/ha						
Zones non agricoles perméables et imperméables	Graminées annuelles et Dicotylédones annuelles, bisannuelles : 5 L/ha (zones perméables application en plein, zones imperméables application par tache*)	1	Zones perméables : Max. 1800 g glyphosate /ha/an	-	5 mètres**	5 mètres***	En plein sur surfaces perméables uniquement.
							Par taches sur surfaces imperméables
			Zones imperméables : Max. 180 g glyphosate /ha/an				Ne pas appliquer sous abri
	Vivaces : 8 L/ha (par taches*)	Max. 288 g glyphosate /ha/an	Uniquement pour des applications par taches sur surfaces perméables et imperméables				

* Pour protéger les abeilles et autres insectes pollinisateurs, pour les applications par taches, ne pas appliquer ce produit sur plus de 10% de surface.

** Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau.

*** Pour protéger les plantes non cibles, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport à la zone non cultivée adjacente pour les utilisations à des doses supérieures ou égales à 4 L/ha en plein ou à 4 L/ha traité en traitement localisé.

GALLUP 360-K

GALLUP 360-K est un herbicide foliaire non sélectif pour la destruction des graminées annuelles, bisannuelles et vivaces et la plupart des dicotylédones.

La formulation la plus adjuvantée du marché :

- Résistant aux UV
- Super étalant
- Réduction de la dérive
- Compatibilité accrue avec le 2.4 D en présence de chardons, liserons, chiendent,...



INNOVATION K-Salt Efficiency

Sa formulation à base de sels de potassium de nouvelle génération associés à une adjuvantation optimale lui confère de nombreux avantages :

**Absorption optimisée pour
une systémie plus rapide
jusqu'aux racines**



**Une action visible plus rapidement
et une efficacité longue durée y
compris sur flore difficile.**

Doses utiles recommandées par stades et par adventices (en équivalence L/ha)

ADVENTICES	STADE 3F OU TALLAGE	STADE JEUNE
DICOTYLÉDONES ANUELLES ou BISANUELLES		
Amarante réfléchie	2	1,5
Ambroisie à feuille d'armoise	2,5	1,8
Arroche hastée, Gaillet, Laiterons (rude et maraîcher), Lamiers, Morelle, Repousses de tournesol, Souci	3	2,2
Capselle, Chénopode, Coquelicot	2,5	1
Euphorbes	3	1
Fumeterre, Séneçon commun, Stellaire	2	1
Matricaires	3	2
Mercuriale annuelle, Ravenelle	4	2
Mouron rouge	3	1,5
Moutarde, Radis	3	2
Phacélie	2,5	2
Renouée des oiseaux	4	2
Repousses de colza	3	2
Trèfles	3,5	1,5
Véroniques	2,5	1,5
GRAMINÉES ANNUELLES		
Agrostice jouet du vent, Repousses de céréales	1,5	1
Brôme mou, Digitaire, Panic crête de coq	3	1,5
Brôme stérile	2,5	2
Fétuque élevée	3	2
Folle avoine, Pâturin annuel	2,5	1,5
Ray-grass d'Italie, Vulpin des champs	3	1,5
Sétaires	3	2
Vulpie queue de rat	4	4
Vulpin des prés	3	1,5
GRAMINÉES VIVACES		
Avoine à chapelet, Dactyle aggloméré, Fléole, Pâturin commun	4	-
Chiendent rampant, Agrostides, Ray-grass hybride	3	-
Jonc, Chiendent pied de poule	7	-
Ray-grass anglais	4	-
DICOTYLÉDONES VIVACES		
Armoise, Grande consoude, Grande Ortie, Liseron des champs, Liseron des haies, Renouée amphibie, Renouée du Japon	7	-
Chardon des champs	4	-
Laiteron des champs, Pissenlit, Plantains, Rumex	4	-
Luzerne	4,5	3

Après pulvérisation, le travail du sol est possible :

- sur annuelles : de 12 heures minimum à 36 heures sur adventices très développées.
- sur vivaces : conserver 7 jours afin de maximiser la diffusion dans l'ensemble du système racinaire



Mentions de danger

H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme



GALLUP 360-K A.M.M. n° : 2200754 délivrée le 30/09/2020 Concentré soluble (SL) contenant 360 g/L (28.8% m/m) de glyphosate (sel de potassium) - herbicide foliaire polyvalent, systémique, non sélectif et non rémanent dans le sol. Lire les instructions de l'étiquette avant l'emploi. Délai de rentrée sur la parcelle : 6 heures après traitement. Non applicable sur les infrastructures linéaires ayant fait l'objet d'un traitement. EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. Protection des personnes présentes et des résidents (au sens du règlement (UE) N°284/2013) : Respecter une distance d'au moins 3 mètres entre la rampe de pulvérisation et l'espace fréquenté par les personnes présentes lors du traitement, l'espace susceptible d'être fréquenté par des résidents. Version Juillet 2025.

Détenteur de l'A.M.M.: Barclay Chemicals R&D Ltd. Damastown Way, Damastown Industrial Park, Mulhuddart, Dublin 15, Irlande. Tél. : +353 1 811 2900
E-mail : info@barclay.ie Site internet : www.barclay.ie

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION.
AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**